

Les activités récentes de la fédération

N° 74

1 La fédération elle-même

Voici un point des informations transmises par notre fédération depuis notre bulletin n° 73 (donc en avril 2023).

1.1 Assemblée générale les 27 et 28 avril 2023

À l'invitation du président de l'association polonaise (représenté par le professeur Ewa Bulska), la fédération a tenu son assemblée générale à Varsovie fin avril 2023.

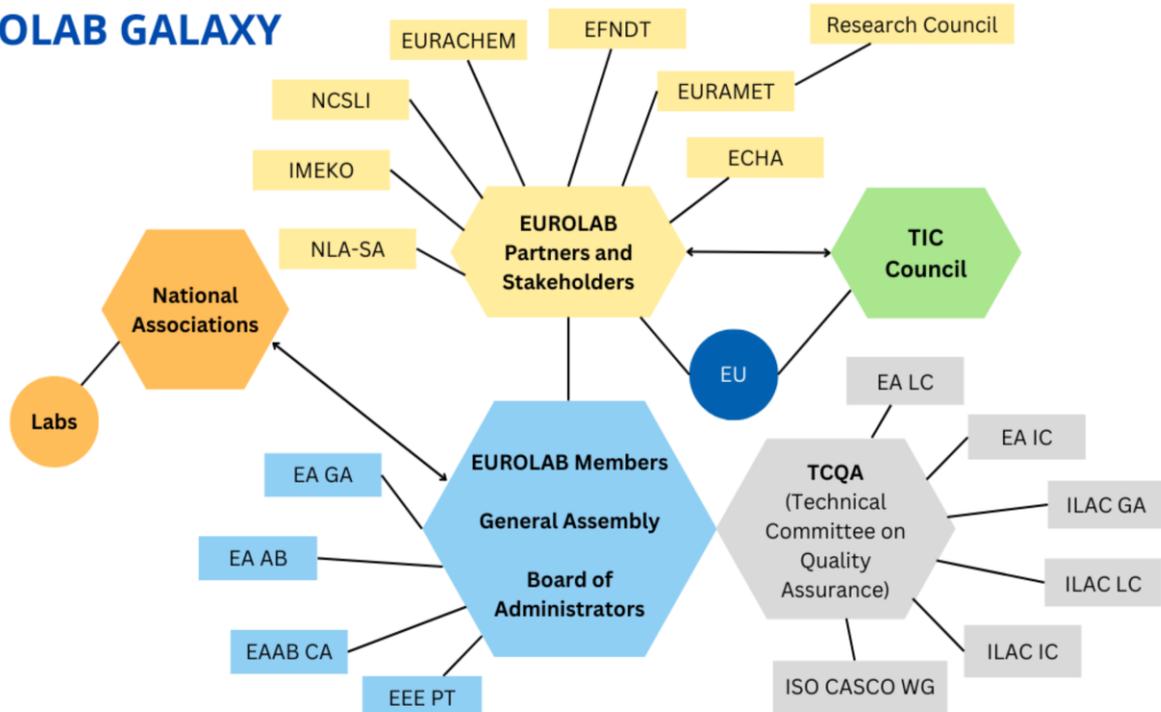
Nous avons tenu un board notamment pour préparer l'assemblée générale

Le TCQA s'est réuni le 27 et a notamment élu un nouveau président : Andreas (Allemagne)

Lors de l'assemblée générale, une partie des membres du board ont été renouvelés, ce fut notamment mon cas à la fois comme administrateur et comme trésorier (c'est mon dernier mandat de deux ans). il appartiendra au CA d'Eurolab France, le moment venu de me désigner un successeur.

1.1.1 Cartographie des relations de la fédération

EUROLAB GALAXY



1.1.2 Adhésion et affaires financières

L'association bulgare a été suspendue pour non-paiement de ses cotisations.

Les rapports financiers ont été approuvés, les cotisations seront actualisées en 2024 de 2 % (ce qui correspond à une baisse en valeur réelle), la fédération va devoir poursuivre sa politique engagée fin 2022 de conférences payantes, ce qui est aussi un moyen de répandre une information technique

1.1.3 Rapport du secrétariat

Rappel des priorités assignées par le board :

- Évolution de la législation européenne en matière d'essais, d'évaluation de la conformité et de sécurité des produits dans les domaines :
 - Alimentation
 - Dispositifs médicaux
 - Énergie
 - Métrologie et étalonnage
 - Accréditation et normalisation
- Les développements du laboratoire du futur, y compris l'apprentissage automatique
- La numérisation au sens large (y compris cybersécurité, robotisation, IA, blockchain)

Les transparents sont disponibles auprès du permanent, ils montrent une intense activité réalisée par seulement deux personnes au sein du secrétariat

1.2 Webinar sur les microplastiques

La fédération a tenu son premier Webinar payant sur le thème des microplastiques. Avec 80 participants, ce fut un succès. Parmi les intervenants figuraient des représentants de haut niveau de l'Agence européenne des produits chimiques, de la DG ENV de la Commission européenne, de Plastics Europe, du CENELEC, de l'ISO et du secteur des laboratoires.

1.3 La lettre d'information fédérale d'avril 2023

Notre fédération a publié sa première lettre d'information de l'année.

1.4 Les évolutions techniques du laboratoire du futur

Voici les informations techniques relatives au laboratoire du futur repérées par la fédération durant ce mois :

- Le Cerno présente un nouveau logiciel révolutionnaire pour l'analyse des grosses molécules par spectrométrie de masse. Utilisant une approche entièrement nouvelle pour l'analyse de toute molécule de grande taille, y compris les peptides, les oligos et les protéines, SAMMI (Spectrally Accurate Modeling of Multiply charged Ions) utilise un modèle analytique direct basé sur les premiers principes. Il analyse chaque ion d'une molécule multichargée pour fournir non seulement la masse neutre, mais aussi la distribution de l'abondance dans tous les états de charge.

1.5 Les évolutions de la politique européenne en matière de conformité

1.5.1 Agriculture

- En 2022, la Commission a lancé un premier appel à contribution visant à identifier les principales préoccupations des parties prenantes concernant l'application de l'article 210 bis de l'OCM par la Commission. Suite à cet appel à contribution, la Commission européenne a rédigé une première version du texte qui est maintenant présentée aux parties prenantes ;
- Une étude réalisée par des chercheurs du Center for Advanced Bioenergy and Bioproducts Innovation (CABBI) du ministère de l'Énergie a montré que la récupération des ressources des eaux usées des bioraffineries peut considérablement améliorer la durabilité économique et environnementale des bioraffineries de deuxième génération, en soutenant la transition vers une industrie durable de biocarburants et de bioproduits à base de plantes ;
- L'industrie de la parfumerie craint des problèmes liés à la reclassification des substances par l'UE. La Commission révisé la législation européenne sur les produits chimiques conformément à son nouveau "Green Deal", ce qui aura un impact sur les règles relatives aux substances dites "complexes naturels" (NCS). Il s'agira de passer à une classification par groupes de substances, de préférence à une classification par substances individuelles qui peuvent chacune contenir des centaines de constituants différents ;

1.5.2 Pollution et produits chimiques

- Produits chimiques et engrais - simplification et numérisation des exigences en matière d'étiquetage. Cette initiative de la Commission introduit l'étiquetage numérique volontaire des produits fertilisants de l'UE. Elle vise à améliorer la communication des informations d'étiquetage et à accroître la rentabilité et la compétitivité globale de l'industrie des engrais de l'UE (commentaires ouverts jusqu'au 29 mai 2023) ;
- Les substances chimiques en tête de la liste annuelle des dangers pour la santé des produits non alimentaires. La Commission européenne a publié son rapport annuel sur le Safety Gate, le système européen d'alerte rapide pour les produits non alimentaires dangereux. Le rapport porte sur les alertes notifiées au cours de l'année 2022 et sur les réponses apportées par les autorités nationales ;

1.5.3 Numérique et Cyber sécurité

- Publication de l'ENISA sur les menaces de cybersécurité à l'horizon 2030. Cette étude vise à identifier et à collecter des informations sur les futures menaces de cybersécurité qui pourraient affecter l'infrastructure et les services de l'Union, ainsi que sa capacité à assurer la sécurité numérique de la société et des citoyens européens ;

1.5.4 Allégations environnementales

- La Commission a publié sa proposition de directive sur la justification et la communication des allégations environnementales explicites (directive sur les allégations vertes). Cette proposition de directive prévoit l'accréditation obligatoire des vérificateurs ;
- L'EFRAG (association privée créée avec l'encouragement de la Commission) a approuvé les mises à jour des procédures pour la normalisation des rapports de développement durable afin de les aligner sur les dispositions finales contenues dans la directive sur les rapports d'entreprise sur le développement durable telle que publiée au JO UE le 16 décembre 2022 ;
- Lancement du forum consultatif de l'EFRAG sur le reporting numérique. Ce qui crée une communauté du reporting numérique qui discutera des aspects de l'information numérique liés à l'information sur le développement durable, en particulier en ce qui concerne la taxonomie ;

1.5.5 Écodesign et produits durables

- La récente proposition de la Commission sur l'écoconception des produits durables vise à soumettre les produits vendus dans l'UE à des exigences en matière de performance et d'information, afin de garantir une plus grande durabilité. La Commission souhaite recueillir des avis sur les catégories de nouveaux produits et les mesures à aborder en premier (commentaires ouverts jusqu'au 12 mai 2023) ;
- La Commission a proposé un texte afin d'intensifier la fabrication de technologies propres dans l'UE et de s'assurer que l'Union est bien équipée pour la transition vers l'énergie propre. La loi renforcera la résilience et la compétitivité de la fabrication de technologies net zéro dans l'UE et rendra notre système énergétique plus sûr et plus durable (commentaires ouverts jusqu'au 14 juin 2023) ;
- La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs du Parlement européen a adopté son rapport sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 2005/29/CE et 2011/83/UE en ce qui concerne la responsabilisation des consommateurs dans la transition écologique par une meilleure protection contre les pratiques déloyales et une meilleure information ;

1.5.6 Énergie et effet de serre

- Les pays de l'OCDE sont parvenus à un accord de principe sur une initiative de l'UE visant à moderniser les règles relatives aux crédits à l'exportation afin de mieux soutenir la transition écologique. Le résultat élargit le champ des transactions vertes et respectueuses du climat qui bénéficient d'incitations supplémentaires sous la forme de conditions financières plus souples ;

1.6 Coopération avec IMEKO

1.6.1 Réunion métrologie

Du 11 au 13 octobre, IMEKO tiendra, en coopération avec la fédération (dans l'île de Madère au Portugal), une conférence sur la traçabilité. Relacre l'association nationale portugaise est également parmi les organisateurs.

1.7 Autres coopérations

1.7.1 Avec l'Afrique du Sud

Notre membre international affilié NLA organise une nouvelle série de manifestations techniques sous forme de série d'ateliers qui couvriront un large éventail de disciplines d'étalonnage et d'essai et un séminaire conjoint présenté en partenariat avec EUROLAB. La série démarre en mai 2023 et un atelier est organisé chaque mois jusqu'en septembre dans un format hybride. La fédération coorganise l'atelier qui se déroulera en ligne le 5 juillet, sur le thème du laboratoire du futur.

1.7.2 Avec TIC Council

- TIC a reçu un chef d'unité (Christian Holzleitner) de la DG Climat de la Commission pour échanger avec lui ;
- TIC a réalisé une étude de la conformité des produits électriques qui démontre que 71 % d'échantillons (120) prélevés dans 7 pays européens ne sont pas conformes (avec 23 % de non-conformité sévères) ;
- TIC a organisé fin avril un webinar sur la responsabilité des prestataires de services d'essai, d'inspection et de certification. Cette session de formation a permis de donner un aperçu des risques auxquels un prestataire de services TIC peut être exposé dans le cadre de ses activités, ainsi que des conseils sur la manière de les gérer.

2 Les instances d'accréditation

2.1 Actions communes à IAF & ILAC

- Les travaux relatifs au projet d'organisation unique IAF-ILAC ont débuté le 1er mars 2021. En 2022, l'assemblée générale extraordinaire de l'ILAC et l'assemblée générale mixte de l'IAF et de l'ILAC se sont toutes deux concentrées sur des sujets liés à ce projet. La représentativité des parties prenantes, dont les laboratoires, est encore en débat ;
- La communauté de développement de l'Afrique australe (SADCA) a été reconnue comme groupe régional pour la reconnaissance des organismes d'évaluation de la conformité accrédités pour les systèmes de gestion de la qualité (ISO 17021-1) ;

2.2 IAF

2.2.1 IAF en quelques mots

IAF est l'association mondiale d'organismes d'accréditation dans les domaines des systèmes de gestion, des produits, des processus, des services, du personnel, de la validation et de la vérification et d'autres programmes similaires d'évaluation de la conformité. Sa fonction principale est de développer un programme mondial unique d'évaluation de la conformité. Voici quelques données chiffrées sur IAF :

- 97 organismes d'accréditation regroupés.
- 6 organisations régionales (dont EA pour l'Europe)

2.2.2 L'IAF et l'IFS signent un accord d'approbation du système

IFS (société de droit allemand spécialisée dans les bonnes pratiques et les marques de qualité) a développé le programme IFS Food qui est reconnu par cet accord signé en avril 2023. L'IFS Food vise à garantir la sécurité et la qualité des produits et processus alimentaires et s'applique aux entreprises de transformation alimentaire et à celles qui conditionnent des produits alimentaires en vrac.

2.3 ILAC

2.3.1 ILAC en quelques mots

L'accord de reconnaissance mutuelle de l'ILAC compte actuellement 109 signataires représentant 116 économies. L'ARM de l'ILAC couvre la reconnaissance de l'accréditation dans les domaines de l'étalonnage (ISO/CEI 17025), des essais (ISO/CEI 17025), des essais médicaux (ISO 15189), de l'inspection (ISO/CEI 17020), des fournisseurs d'essais d'aptitude (ISO/CEI 17043) et des producteurs de matériaux de référence (ISO 17034). La liste des signataires est disponible sur le site- de l'ILAC.

2.3.2 Une nouvelle organisation régionale reconnue

La Southern African Development Community Cooperation in Accreditation (SADCA) s'est vu accorder la reconnaissance en tant qu'organisme de coopération régionale de l'ILAC.

2.3.3 ILAC s'est fait l'écho du webinaire de la fédération

Le site de l'ILAC rend compte du premier webinaire de la fédération sur les microplastiques

2.4 EA

2.4.1 Projet de code de conduite

La période de commentaires s'est clôturée au 19 avril 2023

2.4.2 Évolution des documents d'EA

Voici les documents en cours de révision ou d'actualisation :

- EA-1/17 A : 2023 : règles de procédures (notamment : incorporer le réseau de communication (CN) et dissoudre le comité de communication) ;
- La liste des législations européennes en évolution concernant l'accréditation ;

2.4.3 Évolution du règlement intérieur

L'EA soumet pour commentaires des modifications au "Règlement intérieur" afin d'incorporer le réseau de communication (CN) et de dissoudre le comité de communication et de publication. La date limite des commentaires est fixée au 3 juin.

2.4.4 Numérisation au sein d'EA

L'EA ouvre un forum qui servira de plateforme d'échange d'informations sur les projets de numérisation existants et prévus.

2.5 UKAS et Brexit

Cette nouvelle rubrique est devenue nécessaire depuis le BREXIT.

- C'est un nouveau revirement majeur dans le chantier de l'après-Brexit. Le gouvernement britannique a renoncé à démanteler l'ensemble des réglementations héritées de l'Union européenne, comme les partisans du Brexit envisageaient de le faire. Lors d'une réunion avec les députés conservateurs lundi 24 avril, la ministre des Affaires et du Commerce, Kemi Badenoch, a annoncé que seules 800 des quelque 4 000 lois" entrées dans le corpus législatif du Royaume-Uni au fil de ses quarante-sept années d'adhésion à l'Union européenne "seraient supprimées en 2023" ;
- Le Laboratoire national de mesure du Royaume-Uni (LGC) lance un laboratoire de métrologie cellulaire à Leeds ;

3 L'actualité en normalisation

3.1 ISO

3.1.1 Un travail sur l'alimentaire

L'ISO a entrepris la révision de la série des normes ISO 22002 pour les Programmes préalables (PRP). Les groupes de travail avaient été chargés d'examiner les exigences des documents PRP existants (ISO 22002, parties 1, 2, 4, 5 et 6) par rapport au projet ISO 22002-100 afin d'identifier les lacunes. Le WG 11 de juin 2023 est chargé de faire un point des travaux.

3.1.2 Nouveau code de conduite

Le Conseil de l'ISO a approuvé un nouveau Code d'éthique et de conduite de l'ISO qui remplace les trois codes précédents et fournit un document unique et consolidé applicable à la communauté ISO dans son ensemble.

3.2 Les travaux du CASCO

Rappel : le CASCO est le comité de l'ISO qui traite des questions d'évaluation de la conformité.

3.2.1 Approbation du projet de norme ISO 17 043

Le projet porte sur l'évaluation de la conformité - exigences générales concernant la compétence des prestataires de services d'essais d'aptitude. Le projet (au stade FDIS donc final) a été approuvé par 100 % des votants.

3.2.2 Appel à expert pour la nouvelle ISO 14019-1

Le CASCO recherche des experts pour le JWG1 entre CASCO et TC207/SC2 pour la nouvelle ISO 14019-1 validation et vérification de l'information sur le développement durable - Partie 1 : Principes généraux et exigences et ISO 14019-2 validation et vérification des informations sur le développement durable - Partie 2 : Processus de vérification.

3.2.3 Un Webinar sur l'ISO/IEC 17012 et l'ISO/IEC 17 043

Le CASCO a organisé en avril un Webinar en ligne sur ces deux normes.

3.2.4 Un groupe de travail sur la digitalisation dans l'analyse de conformité

Le groupe s'est tenu fin avril. La fédération a contribué à l'atelier avec une présentation de deux représentants de notre membre local italien. Ils ont notamment présenté le cas d'ABC Balance et de Metricode comme un exemple d'étalonnage intelligent grâce à la numérisation.